

# RHIPA - 16 & 17 MARS 2024



## FICHE D'INFORMATION

Raid Hivernal des Patrouilles Alpines de l'UNOR organisé par l'Association des Réservistes de la Savoie

- **Lieu** : 73300 ALBIEZ-MONTROND
- **Date** : 16 et 17 MARS 2024

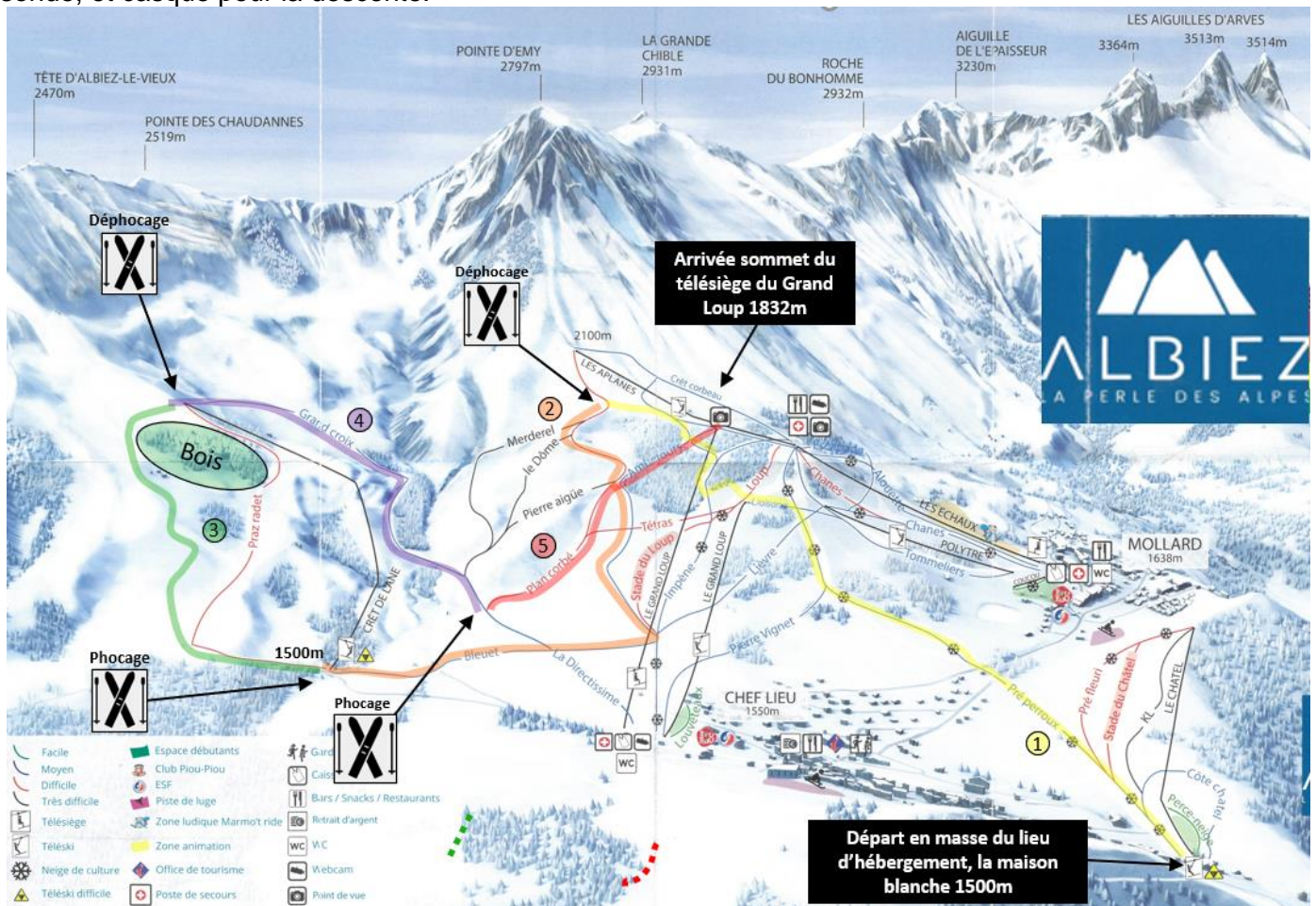
### Parcours à skis (dimanche matin)

Parcours chronométré (noté sur 1 500 points) nécessitant skis, peaux de phoque et couteaux. Pelle, sonde et DVA par personne. Casque pour la descente.

**Durée, Dénivellation** : 3 heures (maximum) avec 1100 mètres de montée maximum, descente, avec dé-phoquage-re-phoquage en cours de parcours.

**Tenue** : homogène par équipe, tenue et matériel militaire pour les réservistes sous ESR.

**Composition du sac** : (sac militaire pour les réservistes sous ESR). Pas de poids minimum mais le sac doit contenir : haut de goretex, polaire ou ullfrotté, gourde, vivres de course, paire de gants supplémentaire, 1 bonnet ou un passe-montagne, couverture de survie, 1 DVA (DVA militaire pour les réservistes sous ESR), 1 pelle et 1 sonde, et casque pour la descente.



**NB** : des pénalités pourront être appliquées pour sac non conforme, défaut de cohésion ou non-respect du tracé.

### **Epreuves pratiques** (Samedi après-midi, soirée et dimanche matin)

- Observation et topographie de montagne – 100 points - (samedi soir après repas);
- Sécurité en montagne – 100 points - (samedi soir après repas);
- Connaissance des Alpes – 100 points - (samedi soir après repas);
- Tir pistolet laser – 100 points - (samedi soir après repas ou sur le parcours)
- Recherche DVA – 100 points – (samedi en soirée ou après le parcours le dimanche).

**Tenue** tenue de montagne au chalet (pantalon de montagne + Pull + chemise F1). Pour les épreuves : tenue de ski homogène par patrouille, idéalement couleur toundra pour l'homogénéité. A défaut tenue combat.

**Hébergement et repas** La Maison Blanche Le Village 73300 ALBIEZ-MONTROND. Repas inclus Assuré du samedi soir au dimanche midi.

**Accueil** directement à la Maison Blanche, le samedi en **13h00 et 14h00 maximum**. Si arrivée en gare de Saint-Jean de Maurienne à préciser obligatoirement sur la fiche d'inscription.

**Participation aux frais** variable selon le statut, l'inscription à la course comprend un cadeau de bienvenue, une participation à la couverture des frais d'organisation et d'assurance, la pension complète au chalet La Maison Blanche du samedi (dîner inclus) au dimanche midi (déjeuner inclus) :

- 30 € (Militaire du Rang sous ESR)
- 40 € (Sous-Officier subalterne sous ESR)
- 50 € (Sous-Officier supérieur sous ESR)
- 60 € (officier sous ESR) et les extérieurs hors ESR, autres entités étatiques, civils et pays voisins.

Sur demande du corps, l'association des réservistes de Savoie peut émettre une facture pour remboursement.

**Participants au RHIPA** ils peuvent avoir 2 origines différentes)

1. **Personnel d'active ou réservistes de l'armée française sous contrat ESR**, principalement issus de la 27<sup>ème</sup> BIM. Ils sont convoqués par leur corps grâce à une note de service en prenant comme document de référence l'agrément EMZD / UNOR-CEMAT (N°2024-550374/ARM/EMA/EMZD LYON/DIV.CRS/B.RAJ du 29 Janvier 2024 agrément accordé à l'association des réservistes de la Savoie (ARS 73) pour l'organisation du raid hivernal des patrouilles alpines à la station d'Albiez-Montrond les 16 et 17 mars 2024)
2. **Personnel catégorie « civil »** : Réservistes non convoqués, honoraires ou citoyens. Autres entités étatiques (police, douane, CRS...), Réservistes Italiens ALPINI activés par leur association locale UNUCI (Unione Nazionale ufficiali in congedo d'Italia).

### **Assurances**

- L'association des Réservistes de la Savoie dispose d'une assurance Organisation & Responsabilité Civile Tiers.
- Le personnel d'active ou réservistes sous contrat ESR seront assurés à titre individuel s'ils sont convoqués.
- Les Personnel de la catégorie « civil » devront posséder une assurance responsabilité civile individuelle et disposer d'un certificat médical de moins d'1 an autorisant le ski de randonnée en compétition.
- Il est conseillé à toutes les catégories d'être convenablement assurés en cas de secours et rapatriement (traîneau ou hélicoptère) par des moyens de la sécurité civile ou de la station.
- Les membres des équipes engagées renoncent à tout recours juridique ou financier contre les organisateurs de l'épreuve en cas d'accident.

**Récompenses** Récompenses dans chaque catégorie ainsi que la coupe du challenge " Colonel STUMM " récompensera l'équipe qui fera le meilleur temps au parcours, et le Challenge photo « CNE Alexandre Mulliez » récompensera la plus belle photo du week-end prise par une patrouille.

**Renseignements complémentaires et fiches d'inscription** Renseignements complémentaires et fiches d'inscription : LCL(H) Jean-Claude MIGUET (AR-73) tél : 00336 60 76 61 99 Courriel: [miquet.jc@wanadoo.fr](mailto:miquet.jc@wanadoo.fr) ou Capitaine Tristan BACHELARD (AR-73) tel 00336 63 16 87 22 [ars-73@outlook.fr](mailto:ars-73@outlook.fr)

Les inscriptions seront reçues jusqu'au **18 février 2024**. L'effectif est limité à 20 équipes de 3 skieurs (dans l'ordre des inscriptions). Pour faire ce parcours, il est nécessaire d'avoir un niveau de ski au moins égal à celui du Brevet de Ski Militaire (BSM).

Le **RHIPA** (Raid Hivernal des Patrouilles Alpines) est une compétition organisée depuis 1994 par l'AR73 (**Association des Réservistes de la Savoie**) avec le concours de l'UNOR (**Union Nationale des Officiers de Réserve**). Ce raid regroupe des équipes de personnels sous ESR des corps de la 27<sup>e</sup> brigade d'infanterie de montagne mais aussi de diverses régions de France, des réservistes honoraires, citoyens et des réservistes de pays voisins, l'Italie en particulier avec des ALPINI. C'est un rendez-vous important pour les réservistes. Ils peuvent ainsi se retrouver dans un esprit de cohésion autour d'une activité montagne demandant de mettre en exergue des valeurs de fraternité, maintien en condition et dépassement de soi.